***Projet d’accueil***

***en accord avec le code de qualité***

***« Les galipettes »***

*Fait en concertation avec les collaboratrices.*

*Réactualisé lors de réunion d’équipe.*

*En négociation et consultation des parents.*

1. ***Types de garde organisés***

*Maison d’enfants en externat :*

* *Section « bébés » de 0 à +/- 9 mois*
* *Section « moyens » de +/- 9 mois à 18mois*
* *Section « grands » de +/- 18 mois à 30 mois*

*De cette façon, les besoins et capacités de chacun sont respectés.*

*Le regroupement par tranche d’âge permet aux plus petits de s’épanouir à leur rythme tout en étant motivés par des enfants un peu plus âgées qu’eux.*

*La section des plus grands, quant à elle, peut profiter de jeux et d’occupations adaptées à leur âge, sans devoir se préoccuper des « bébés » qui freineraient leurs activités.*

1. ***Règlement d’ordre intérieur***

*Voir le règlement situé en annexe*

1. ***Contexte institutionnel dans lequel s’insère l’organisation de la garde***

*Quartes gardiennes indépendantes encadrant et répondant aux besoins des parents et de leurs enfants.*

*Il s’agit d’une équipe motivée et dynamique dont l’expérience s’enrichit quotidiennement de par les situations rencontrées sur le terrain.*

1. ***Mode de fixation de la participation financière des personnes qui confient l’enfant***

*Le payement se fait toujours anticipativement le premier de chaque mois et s’entend* ***12 mois*** *par an (le montant est calculé sur un forfait en fonction de nos jours de fermeture).*

*La participation financière sera forfaitaire à raison de 25 par jour.*

* *5j/sem : 20 x 25 = 500 euro*
* *4j/sem : 17 X 25 = 425 euro*
* *3j/sem : 13 X 25 = 325 euro*
* *2j/sem : 9 X 25 = 225 (exceptionnel)*
1. ***Taux d’encadrement pratiqué***
* *Une personne présente de 07h à 15h.*
* *Une personne présente de 8h30 à 16h30.*
* *Une personne présente de 09h à 17h.*
* *Une personne présente de 10h à 18h.*

*L’encadrement peut varier en fonction du taux de fréquentation et des horaires des parents.*

1. ***Qualification du personnel***

*La responsable, Goffin Emilie infirmière.*

*Ses collègues sont respectivement institutrice primaire et puéricultrices. Elles se forment et s’informent constamment avec toute l’équipe sur le devenir de la petite enfance par le biais de journée ou soirées d’informations et des réunions avec d’autres professionnels de la petite enfance tels que professeurs et chefs de service d’hôpitaux, pédiatrie, psychologue, ostéopathe, kiné, nutritionniste, etc.*

1. ***Objectifs de notre milieu d’accueil***

***L’enfant***

*Tout enfant peut être accueilli au sein de notre maison, indépendamment de sa nationalité, de son sexe et de son milieu socioculturel. Chaque enfant est le bienvenu avec ses spécificités, sans discriminations d’aucunes sortes, dans un climat de bienveillance et de tolérance.*

* *Ses convictions philosophiques ou religieuses sont respectées à tout point de vue.*
* *Certains jeux sont, de par leur nature, plus adaptés aux filles ou aux garçons. Toutefois, aucun enfant n’est entravé dans sa démarche d’utiliser l’un ou l’autre jouet.*
* *Afin que les informations soient accessibles à tous, elles sont inscrites dans le carnet de liaison et expliquées oralement aux parents.*

***Droits de l’enfant***

*L’enfant et son rythme doivent être respectés pour arriver plus tard à intégrer la socialisation à l’entrée en maternelle. Dans le souci d’assurer son confort et son bien-être de façon optimale, nous veillons à ce que ses horaires, son sommeil, les variations de son appétit soient respectés. De même, la présence rassurante d’objets familiers est maintenue, voir recommandée.*

*Il est primordial que l’inscription de l’enfant fasse l’objet d’un entretien personnalisé avec les parents. Cette entrevue nous permet de brosser un premier « portrait » de l’enfant en prenant connaissance de son mode de vie, de ses habitudes et de ses préférences.*

*Des séances de familiarisation sont fortement souhaitées afin que l’enfant et ses parents se sentent le mieux possible, préparés à la séparation.*

*Familiarisation : dans la mesure du possible la semaine avant la date effective de l’entrée de l’enfant dans la structure.*

* *Revisiter les locaux avec l’enfant.*
* *Dialoguer avec les accueillantes.*
* *Faire les choses progressivement, passer par une période d’adaptation.*
1. *Passer une heure dans le groupe d’enfants.*
2. *L’accueillante donne un repas au petit tandis que la maman reste près de lui.*
3. *La maman quitte l’enfant une heure pour qu’il se rende compte de la confiance qu’elle a et pour qu’il se sente en sécurité.*
* *Préparer les biberons de lait maternel afin de sevrer bébé en douceur.*
* *La familiarisation peut être adaptée selon les besoins de l’enfant ou des parents.*

*La liberté d’action et d’expression, la propreté et l’hygiène constituent autant de points primordiaux.*

*Une parfaite confidentialité est garantie par l’application de l’article 459 du code pénal.*

***Hygiène et santé***

*Lors de l’inscription, les coordonnées des parents, de leur lieu de travail et du médecin traitant sont demandées en vue d’un éventuel problème de santé ou d’un accident.*

*Les locaux ainsi que le matériel de puériculture et les jeux mis à la disposition des enfants sont régulièrement désinfectés. De même, biberons, tétines, tutus,… sont stérilisés.*

*Chaque enfant dispose de son lit, son sac de couchage, son gant de toilette et son essui personnel.*

*Nous veillons à offrir à nos bambins une alimentation variée et équilibrée. Tous les repas sont préparés par nos soins dans les règles d’hygiène les plus strictes.*

***Expression***

*L’équipe est attentive à ce que chaque enfant puisse s’exprimer le plus librement possible, en toute confiance et de quelque manière que ce soit. Ses tentatives de communication rencontrent toujours une réponse et chacune est assurées de recevoir toute aide dont elles ont besoin que ce soit au point de vue de la formulation ou de la réalisation de ses attentes.*

***Autonomie***

*Petit à petit, en prévision de leur scolarité, les enfants apprennent les premiers gestes qui les rendront autonomes tant au point de vue émotionnel que physiologique.*

*Chacun à son rythme acquiert les règles élémentaires d’hygiène et de propreté.*

*Diverses activités culturelles leur sont proposées de façon à éveiller leur esprit au monde, à les guider, mais aussi à leur laisser libre choix de leurs préférences (musique, lecture, jeux,…)*

***Socialisation***

*Evoluant au sein d’une collectivité, les enfants sont rapidement amenés à se familiariser aux règles de base de la vie en communauté.*

*Le personnel encadrant leur enseigne, dans un climat de bienveillance, à respecter les limites à ne pas dépasser afin que chacun puisse trouver sa place au sein du groupe.*

***Disposition de l’espace***

* *Une chambre de 8 lits et une autre de 5 pour les bébés.*
* *Une salle de jeux particulièrement adaptée aux nourrissons, leur assurant tranquillité et sécurité.*
* *Une salle de jeux pour les moyens.*
* *Une salle de jeux avec espace repas séparé pour les grands.*
* *Un grand hall d’accueil commun à toutes les sections.*

*Tous ces espaces disposent de tout le matériel nécessaire et de jeux adaptés à l’âge de chacun.*

* *Une terrasse et un jardin, communs à tous les enfants où sont aménagés d’une variété de jeux d’extérieur pour tous les âges.*

***L’accueil***

1. *Les bébés et les moyens*

*Toujours placés sur le dos et des jeux adaptés à son âge sont placés à sa portée. Sa curiosité éveille sa motricité et très vite l’enfant acquiert de lui-même, d’autre position ou posture. D’autres jeux, sont ensuite mis à sa disposition en fonction de ses capacités de mouvement, observée par ses personnes de référence.*

*Les repas sont donnés à la demande, les bébés mangent sur les bras jusqu’au moment où ils tiennent assis seul. Ensuite, ils mangent assis sur la chaise haute et sont nourris individuellement.*

*Ils dorment quand ils veulent et s’éveillent quand ils veulent.*

1. *Les grands*

*Les jeux d’interprétations prennent une grande place dans la vie de l’enfant, le référent veille à ce que ceux-ci interviennent si nécessaire ou si l’enfant les sollicitent.*

*Le diner se donne à 11h et le gouter à 15h, les enfants mangent ensemble autour de la table et se débrouillent seul. Les enfants peuvent se resservir des légumes et des pommes de terre, seul et autant de fois qu’ils le désirent. Leur référent intervient si nécessaire.*

*La sieste se déroule de +/- 12h à 14h mais laisse toujours la possibilité aux gros dormeurs de prolonger celle-ci.*

***Horaires***

*Le créneau horaire de 7h à 18h offre la possibilité aux parents de confier leurs enfants à la garderie sans stress et en toute tranquillité.*

*Ce large éventail permet de satisfaire les parents aux horaires les plus astreignants.*

***Fermeture***

*La maison d’enfant sera fermée les jours fériés , certains ponds et les 15 derniers jours de juillet.*

***Plan***

*Voir annexe*

***Conclusion***

*La responsable coordonne tout ce petit monde et veille au bon fonctionnement de cette petite entreprise. Ils évoluent et s’épanouissent dans un cadre aéré et verdoyant, le personnel encadrant propose quotidiennement des activités correspondant aux besoins et aux capacités de chaque enfant en tenant compte de sa demande et de son attente.*

*Une palette diversifiée de jeux est proposée :*

* *Musique*
* *Jeux libres*
* *Rythme*
* *Chant*
* *Lecture*
* *Jeux de rôle*
* *Déguisement*
* *Marionnettes*
* *Jeux de plein air*
* *Dessins et peintures*
* *Puzzles*
* *Ect…*

*Dans un souci de totale transparence et afin de permettre aux parents de ressentir le climat de la convivialité et de sérénité dans lequel évoluent leurs enfants, nous organisons des réunions entre parents. Ces rencontres visent à ce que les parents fassent connaissance de façon détendue et sont l’occasion d’échanges de points de vue et d’opinions quant à l’éducation des enfants.*